

L'aménagement d'une maison individuelle au 17, rue Pasteur à Rodez a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive prescrit par l'État (service régional de l'archéologie d'Occitanie) et réalisé par le service départemental d'archéologie (SDA 12), aujourd'hui direction de l'archéologie de l'Aveyron. La surface investiguée est d'environ 110 m² sur les 185 m² du projet, la partie non explorée correspondant à un jardin surélevé et conservé, non impacté par les travaux. Bien que modeste, ce chantier apporte de nouvelles données sur l'amphithéâtre, monument encore très méconnu de *Segodunum*, le chef-lieu de la cité des Rutènes.

Très partiellement exploré entre 1852 et 1858, l'amphithéâtre de Rodez n'a fait l'objet depuis que de suivis de travaux de réseaux dans les années 1990 par Lucien Dausse, puis de relevés des parties encore accessibles par Daniel Schaad et Lucien Dausse en 2005. Cet imposant monument se développe à l'extérieur de la ville antique sur les pentes nord-ouest du piton, dans une zone occupée au XIX^e siècle par des jardins. Le secteur est alors appelé le « Pré de la Conque », témoignant ainsi de l'empreinte du monument dans la topographie. Il correspond aujourd'hui à l'îlot de style Art déco qui s'étend entre les rues Raynal, Séguret-Saincric, Pasteur et de l'Amphithéâtre (Fig. 1).

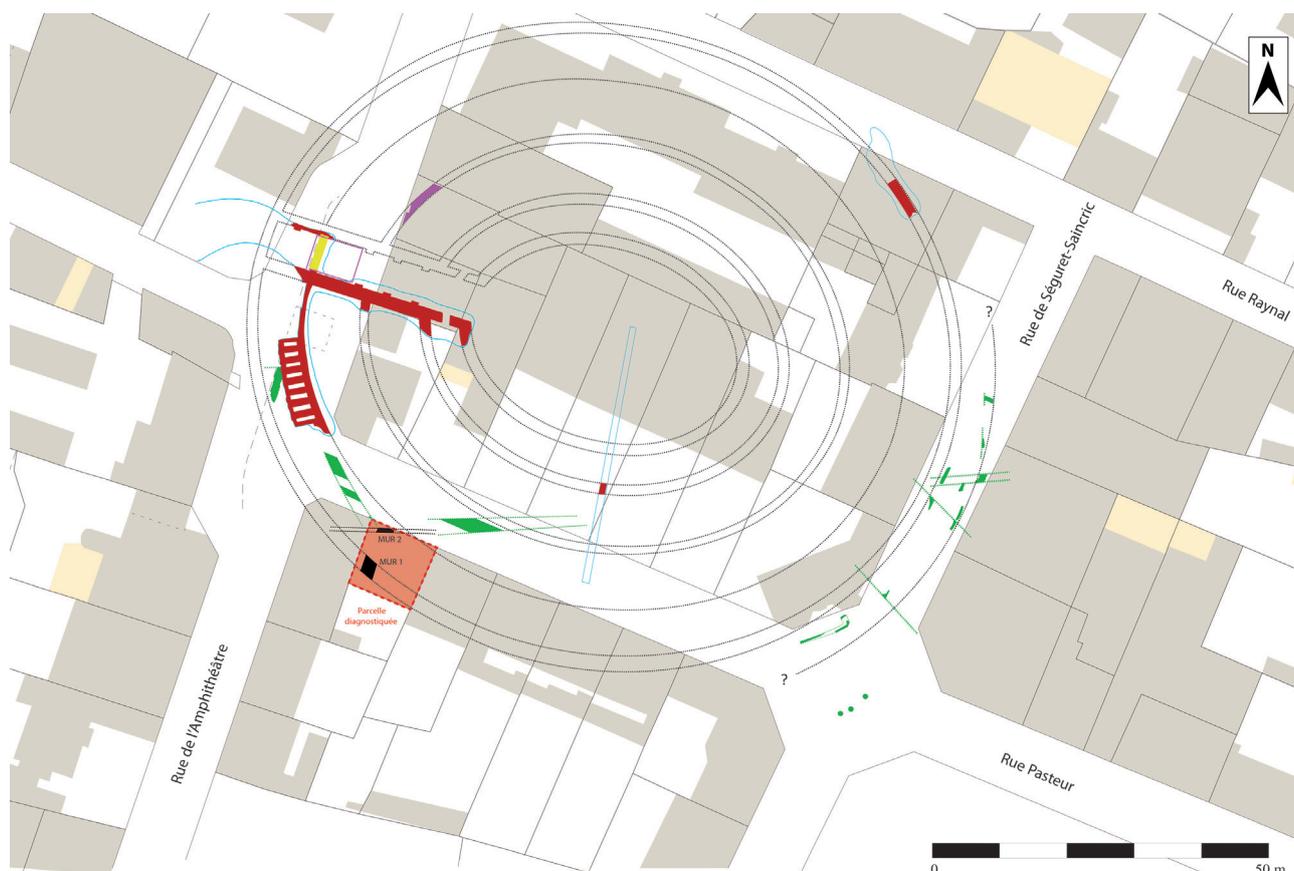


Fig. 1 : Plan général des vestiges de l'amphithéâtre de Rodez (d'après Lucien Dausse et Daniel Schaad 2005, complété ; DAO Clément Siauvaud). En rouge : fouille de Bonaventure Lunet et limites de tranchées matérialisées par les traits bleus (1852) ; en vert : fouilles de Lucien Dausse (1995-1997) ; en violet : relevé géoréférencé de deux parties accessibles et non étudiées de l'amphithéâtre (mur courbe et voûte visible) par Lucien Dausse et Daniel Schaad (2005) ; en noir : diagnostic du 17, rue Pasteur (2020) ; en jaune : voûte visible aujourd'hui ; en bleu : portion de l'aqueduc (?) repérée par Bonaventure Lunet en 1852.

Deux sondages archéologiques mécaniques ont été menés les 7 et 8 janvier 2020. Il s'agit de deux tranchées parallèles d'orientation nord-nord-est - sud-sud-ouest, distantes d'environ 4,30 m, respectivement d'environ 18 m² (Tr. 1) et 22 m² (Tr. 2) de superficie.

Si la tranchée 1, la plus à l'est, s'est révélée négative, en revanche la tranchée 2 (Fig. 2) apporte d'intéressantes informations complémentaires, l'emprise du chantier correspondant au tracé sud-ouest du mur de délimitation du monument. La semelle de fondation de ce mur a été mise au jour à l'emplacement présumé (MR 1). Elle est conservée sur 0,87 m de haut et suggère un puissant ouvrage de 2,45 m de large. Entre 4 et 5,5 m au nord de cet ouvrage, un autre mur (MR 2), plus modeste (0,56 m de large) et enfoui plus profondément en raison de la pente du rocher, a également été découvert (Fig. 3). D'orientation est-ouest, il a été suivi sur 2,50 m environ de développement mais se poursuit davantage de part et d'autre. Il a été observé sur au moins 0,80 m d'élévation, soit 6 assises, mais sa base n'a pas pu être atteinte. Sa fonction exacte reste à préciser tant on a du mal à comprendre son articulation avec les tracés du mur délimitant le monument et ses gradins. Il correspond manifestement à une maçonnerie sous le dernier gradin du monument (caisson ?). Le mortier jaunâtre à la chaux et l'appareillage en orthognois local de ce mur sont très comparables à ceux des piédroits de la partie souterraine de l'aqueduc gallo-romain menant les eaux de Vors à Rodez. Cela donne à penser que ces monuments appartiennent probablement à la même phase de développement urbain et sont donc peut-être contemporains (seconde moitié du I^{er} siècle ?). Trois datations ¹⁴C réalisées sur des charbons de bois pris dans le mortier des deux murs se sont malheureusement révélées décevantes et trop anciennes pour être retenues (effet vieux bois).

Au vu de ces nouvelles données, l'amphithéâtre, de plan elliptique et de type à structure pleine munie de petits caissons, mesure environ 107 m de long sur 96 m de large avec une arène estimée autour de 39,90 m par 28,60 m.



Fig. 2 : Vue des vestiges découverts rue Pasteur à Rodez depuis le sud : au premier plan le mur MR 1 délimitant l'amphithéâtre, au second plan le mur MR 2 sous le dernier gradin (cliché Philippe Gruat).



Fig. 3 : Parement sud du mur MR 2 (cliché Philippe Gruat).